

UGA-UNSA

Syndicat des attachés statisticiens de l'INSEE



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

**Union Générale des Attachés
Statisticiens de l'INSEE**

Timbre Y 602

88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge cedex

Pour suivre notre actualité : <http://www.uga-insee.fr/>

Encore des efforts pour concilier vie personnelle et vie professionnelle !

Dans un contexte de réductions des moyens humains et budgétaires et de hausse globale de la charge de travail des agents, nous devons rester vigilants sur la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des attachés statisticiens. Il peut être en effet tentant, notamment pour l'encadrement intermédiaire, de recourir à des horaires tardifs ou de ramener quelques heures de travail à la maison pour faire face à une surcharge. De plus, l'essor des nouvelles technologies modifie l'organisation du travail et peut brouiller la frontière entre vie privée et vie au travail. Par ailleurs, il est essentiel que les agents ayant des contraintes spécifiques (enfants en bas âge, maladie d'un proche, etc.) ne se retrouvent pas en difficulté du fait de l'organisation collective du travail.

Pour cela, nous souhaitons :

- que la « charte du temps » fixant notamment les plages horaires de réunions soit réellement appliquée,
- qu'une « charte d'utilisation des outils de communication » (pas de mail en soirée ou le week-end par exemple) spécifique soit mise en place, pour une utilisation responsable des nouvelles technologies, notamment dans un contexte de recours accru à ces outils avec le développement du télétravail,
- que les agents ayant pris un temps partiel ou une disponibilité (notamment de droit pour enfant en bas âge, suivi de conjoint, maladie d'un proche, etc.) continuent à ne subir aucune forme de discrimination que ce soit pour les mobilités ou les promotions au choix,
- que les postes nécessitant une disponibilité particulière (horaires tardifs, contraintes de planning pour les congés) soient affichés de façon plus transparente lors des mobilités, et qu'en parallèle, l'administration diminue le nombre de contraintes pesant sur ce type de postes en repensant l'organisation ou les moyens alloués,
- que des souplesses horaires puissent être négociées, en concertation avec les syndicats, pour les agents rencontrant des difficultés « exceptionnelles »,
- que les maîtrises d'ouvrage et les managers soient davantage sensibilisés à prévenir et anticiper les surcharges de travail, en cherchant des solutions en amont dans l'organisation du travail.

**L'UGA restera attentive à ce que la conciliation entre vie personnelle
et vie professionnelle s'améliore pour l'ensemble des agents !**

UGA – UNSA Bulletin d'adhésion 2018

(à découper et à renvoyer à notre adresse avec un chèque d'un montant de 90 euros)

NOM :PRENOM :

e-mail :